



Section de la Bibliothèque nationale de France

Local syndical Tolbiac, T4, A2, poste : 49.24

sud@bnf.fr et sudbnf@hotmail.fr

<http://sudculturebnf.wordpress.com/>



Union syndicale Solidaires – 94

Maison Départementale des syndicats Michel Germa

11- 13, rue des Archives - 94010 CRETEIL Cedex

Fax : 01 43 77 65 58 Tél : 01 43 77 06 42

Renouvellement du marché du nettoyage en septembre : Les personnels demandent des garanties sur la reprise et leurs conditions de travail !

Au milieu du mois de septembre aura lieu un **changement de prestataire de service pour le chantier de nettoyage du site de Tolbiac**. Comme tous les 4 ans, la BnF a lancé un appel d'offre mettant en concurrence plusieurs entreprises privées pour remporter le contrat juteux de ce marché public. Pour nous qui sommes salarié-e-s de ces sociétés et qui travaillons sur le site de Tolbiac, **chaque renouvellement de marché est une épreuve et représente un contexte défavorable**, car tout changement d'employeur ouvre la porte à des modifications d'organisation du travail, à **la course à la rentabilité sur le dos des salarié-e-s** tout comme à des **risques de voir nos acquis sociaux remis en cause**.

Pour rappel, lors de la dernière reprise de marché par l'entreprise ONET Services (qui a fait suite à l'entreprise TEP), la BnF avait opté pour revoir le montant du marché à la baisse afin de faire des économies, laissant à ONET la possibilité de faire également de son côté des ajustements financiers en poussant de nombreux/ses agent-e-s au départ et en ne remplaçant pas les postes perdus.

Suite à cela ces dernières années ont été particulièrement difficiles pour tous/tes les agent-e-s : effectifs réduits (25% en moins) et **cadences de travail augmentées**, sans compter un **matériel défaillant** augmentant la pénibilité du travail et des **droits souvent négligés**, voire bafoués. Malgré **notre grève victorieuse en 2015**, appelée pour mettre fin à cette situation par la section SUD Culture de la BnF/Solidaires 94 dans laquelle nous sommes organisé-e-s, la réalité sur le chantier aujourd'hui reste loin d'être idéale.

Donc, face aux risques à venir, nous avons décidé de faire savoir dès maintenant nos attentes pour ce renouvellement de marché !

Respect des acquis des salarié-e-s du site de Tolbiac et de la réglementation du travail !

→ Pour cette reprise de marché, nous exigerons des garanties pour que :

- **l'intégralité de la masse salariale soit bien reprise**, selon les modalités prévues par les accords du 29 mars 1990 (ancienne annexe VII de la convention collective de la propreté)
- **l'entreprise repreneuse s'engage à maintenir sur place un effectif plancher** (c'est à dire à remplacer tout départ par de l'embauche ou la redistribution d'heures aux agent-e-s déjà en place)
- **les secteurs attribués aux agent-e-s ne soient pas changés sans leur accord ou augmentés sans heures complémentaires**, ce qui reviendrait à augmenter considérablement les charges et cadences de travail
- **tous les acquis individuels et collectifs soient bien repris**, notamment la **prime de fin d'année** et la **majoration du travail le dimanche**
- **le maintien des mandats des représentant-e-s du personnel** jusqu'à l'organisation d'élections professionnelles dans l'agence concernée

- l'engagement à **respecter les dispositions légales** qu'ONET n'a jamais tenues en 3 ans, telles que les **négociations annuelles obligatoires**, le **recensement annuel des demandes d'heures complémentaires** ou encore la **négociation des primes d'ancienneté**
- le **maintien de l'absence de clause de mobilité** dans tous les contrats, comme cela été gagné par les agent-e-s du site il y a plusieurs années et qu'ONET avait pourtant tenté de réintroduire
- le **maintien de toutes les qualifications et rémunérations**, conformément à la convention collective
- l'ouverture de **négociations autour du montant des tickets restaurant**, aujourd'hui de **4.50 euros seulement**, ce qui est bien trop faible par rapport aux prix de la restauration dans le quartier de Tolbiac



→ Ces garanties, nous les réclamons aussi dès aujourd'hui à la BnF car en en tant que **donneur d'ordre du marché**, elle a le pouvoir et la responsabilité de contraindre son prestataire à respecter le droit social et d'assurer de bonnes conditions de travail aux salarié-e-s, c'est ce qu'encourage d'ailleurs la **charte sociale du ministère de la Culture**, signée par les organisations syndicales et que la BnF doit mettre en place de bout en bout !

La BnF veut du travail bien fait ? Il faut aussi des moyens matériels pour cela !

→ Depuis des années nous dénonçons la mauvaise qualité du matériel de nettoyage mis à notre disposition, qui ne fait qu'augmenter la pénibilité du travail. Nous avons pourtant déjà demandé des améliorations qui n'ont jamais été satisfaites, telles que :

- l'achat **d'aspirateurs de qualité**, avec une vraie aspiration et qui ne représentent pas de danger pour le personnel et l'établissement (contrairement aux aspirateurs actuels qui ont déjà pu prendre feu !)
- la garantie du **changement annuel de toutes les tenues de travail**, ce qu'ONET a refusé de faire en 2017 en décidant de faire des économies en fin de marché au détriment des conditions de travail du personnel !
- le **remplacement des chariots actuels**, dont les roues sont de mauvaise qualité et qui sont difficiles à manipuler sur un site que chacun-e sait pénible à pratiquer (portes lourdes, ascenseurs multiples, virages / couloirs étroits...)
- l'achat de **machines autoportées de qualité**, qui ne nécessitent pas plusieurs passages pour le nettoyage et qui fonctionnent sur des batteries vraiment performantes vu l'importance des distances à parcourir sur le site
- des **produits nettoyants plus efficaces**, pour réduire les efforts physiques mais sans mettre la santé des agent-e-s en danger et dotés d'un écolabel !
- une **révision concertée des parcours** empruntés par les agent-e-s dans la BnF, car trop souvent les parcours sont pensés au détriment de l'avis pourtant expérimenté des salarié-e-s
- la garantie d'un **entretien technique régulier** de tout le matériel de travail
- la mise en place d'un calendrier BnF concernant **l'aménagement, la remise aux normes et en état des locaux des personnels** de nettoyage sur le site de Tolbiac, la BnF ayant la responsabilité de ces locaux !

Réinternalisons les salarié-e-s de la sous-traitance dans la Fonction Publique !

→ Transferts à risque de personnels, stress et batailles pour garder de simples acquis n'auraient pas lieu d'être si le service du nettoyage était internalisé !

La BnF sait pourtant que la prestation de service dans le **nettoyage**, mais aussi la **sécurité** ou la **restauration**, engendre régulièrement des situations de "*dumping social*" de la part d'entreprises qui tentent de contourner ou dégrader le droit social afin d'en tirer un avantage économique.

Nous savons aussi que ces externalisations n'ont qu'un but : baisser le coût du travail et la masse salariale de l'État, tout en sous-traitant au passage les métiers les plus pénibles et les moins bien rémunérés pour se dégager de toute responsabilité sociale.

Pourtant, le coût même de la prestation de service commence à être remis en cause, tout comme ses soi-disant avantages économiques. Quant aux désastres sociaux qu'elle provoque, ils sont criants. Il revient à la BnF de décider de se battre et de se montrer exemplaire pour réinternaliser ses services externalisés !